



SOLIDARITÉS NOUVELLES face au CHÔMAGE

L'association **Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)** a été créée il y a plus de 30 ans sur une idée simple : chacun d'entre nous peut agir concrètement pour réduire le chômage. Comment ? **En accompagnant de façon humaine et personnalisée les personnes en recherche d'emploi.**

Aujourd'hui, grâce à Solidarités Nouvelles face au Chômage, **62 % des chercheurs d'emploi accompagnés trouvent une solution positive en fin d'accompagnement.**

DEVENEZ ACCOMPAGNATEUR

Être accompagnateur SNC est une forme de bénévolat très souple, parfaitement compatible avec une vie professionnelle et familiale bien remplie. C'est surtout une formidable expérience humaine !

DEVENEZ CRÉATEUR D'EMPLOI

En soutenant SNC par votre don, vous contribuez à la création d'emplois solidaires et vous offrez un véritable tremplin à des personnes accompagnées dont la recherche d'emploi n'aboutissait pas.

Votre don de 200 € ne vous coûte en réalité que 68 € (après la déduction fiscale de 66 %) et permet à une personne de travailler pendant une semaine.

Visitez notre site internet pour découvrir toutes les formules possibles pour nous soutenir :

www.snc.asso.fr/don

Quelle est la mission de Solidarités Nouvelles face au Chômage ?

Créée en 1985, Solidarités Nouvelles face au Chômage propose aux chercheurs d'emploi **un accompagnement bénévole, gratuit et sans limite de durée.** L'accompagnement apporte aux personnes sans emploi, souvent isolées dans leurs démarches, un soutien humain qui les encourage et les valorise. L'association crée et finance également des **emplois solidaires** pour des personnes accompagnées, dans des structures de l'économie sociale.

Comment s'organise l'association ?

SNC déploie son action partout en France grâce à une chaîne de solidarité privée, composée de **2 200 bénévoles** et de **4 400 donateurs**. Les bénévoles sont rattachés à des groupes locaux qui constituent le maillon de base de l'association. Des groupes de bénévoles sont aussi créés dans les entreprises, à l'initiative de salariés. Ce réseau de **165 groupes présents dans 63 départements** est animé par le siège de l'association qui coordonne les actions.

Qui peut être accompagné ?

SNC accompagne des personnes sur leur demande, **sans distinction d'âge, de domaine d'activité, de qualification, ou de durée de chômage**, à condition qu'elles aient le droit de travailler.

Quel est le rôle des accompagnateurs bénévoles ?

Toujours par deux, les accompagnateurs SNC offrent aux chercheurs d'emploi **un soutien à la fois moral et méthodologique.** Ecouter la personne, la remettre en confiance, l'aider à définir son projet professionnel, sont les bases de l'accompagnement.

Les rencontres avec les chercheurs d'emploi ont lieu dans des lieux publics, en moyenne deux fois par mois.

Les accompagnateurs bénévoles bénéficient d'**un programme de formation** organisé par l'association. Ils trouvent aussi des ressources précieuses au sein de leur **groupe de solidarité** qui se réunit chaque mois pour échanger sur les accompagnements.

Comment fonctionne la création d'emplois solidaires ?

Grâce aux contributions de ses donateurs, SNC crée et finance des emplois solidaires d'une durée moyenne d'un an (rémunérés sur la base du SMIC) pour des personnes accompagnées. En plus de **redonner une activité à des chômeurs de longue durée**, ces emplois contribuent au **développement de l'économie sociale et solidaire.** En 2015, 89 personnes ont ainsi bénéficié d'un emploi solidaire.

Pour en savoir plus :
snc.asso.fr



Paroles de chercheurs d'emploi accompagnés

CATHERINE

« Avec mes accompagnateurs, j'ai tout de suite apprécié le climat de confiance réconfortant et le dialogue basé sur la franchise. »

LEÏLA

« Je me suis enfin sentie traitée en adulte responsable et cela m'a donné l'impulsion nécessaire pour mettre en place une vraie stratégie de recherche d'emploi. »

DOMINIQUE

« Se retrouver dans un café permet de sortir du cadre institutionnel, cet aspect-là m'a plu aussi. »

ACHILLE

« Avec mes accompagnateurs, on se voyait régulièrement, on s'envoyait des SMS et, quand j'avais un entretien, je savais que je pouvais les appeler pour en parler. »

JEAN-BERNARD

« Être accompagné m'a permis de tenir dans les moments difficiles. J'ai été accepté pour ce que je suis et non pour ce que je devrais être. »

Paroles d'accompagnateurs bénévoles

ISABELLE

« J'ai créé un groupe SNC au sein de mon entreprise. J'ai un métier assez chronophage, donc la possibilité de mener mon action de bénévole sur mon lieu de travail a été pour moi un plus indéniable ! »

CYRIL

« Ce que j'aime vraiment, c'est être dans le concret, en lien direct avec les problématiques des personnes et de voir aboutir ce que j'entreprends. »

FABIEN

« Les échanges sont simples et riches avec les personnes que l'on accompagne. Nous avons un lien de confiance et de proximité. »

JULIEN

« Avec les bénévoles de mon groupe, l'ambiance est conviviale, presque familiale. Le binôme est un outil indispensable pour débriefer, réfléchir ensemble, prendre de la distance. »

ANNE

« SNC est une expérience humaine incroyable. Les personnes que nous accompagnons ont toutes des histoires très particulières, mais on arrive toujours à trouver des solutions. »

SNC en chiffres*

165 groupes de solidarité 2 200 bénévoles accompagnateurs

62 % des personnes ont trouvé une issue positive

84 structures partenaires 89 personnes en emploi solidaire

4 400 donateurs privés 3 500 chercheurs d'emploi



SOLIDARITÉS
NOUVELLES
face au CHÔMAGE
snc.asso.fr

SNC - BP 26246 75062 Paris Cedex 02
Tél. 01 42 47 13 41 - snc@snc.asso.fr - snc.asso.fr